



N° 2026-017

Chargé.e de mission
« Caractérisation, priorisation et définition des plans d'actions des interfaces » (H/F)

Corps/Grade : Poste de catégorie A en **contrat de projet** ouvert aux personnels contractuels, pour une durée de 13 mois, à 80 %.

Conformément aux dispositions de l'article L.131 8 du code général de la fonction publique, cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Poste financé par le Ministère de la Transition Ecologique au titre des crédits liés à la Stratégie nationale de la biodiversité 2030, dans le cadre du projet REMINAT Tranche 3.



Prise de poste : 15 octobre 2026

Contexte

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels répond à l'un des quatre enjeux de la charte du Parc national de La Réunion : inverser la perte de biodiversité sur le territoire réunionnais, dont la principale menace est la prolifération d'espèces exotiques envahissantes végétales (EEEV). Le projet intégré vise à améliorer l'état de conservation de la fonctionnalité des milieux naturels par un changement de paradigme (passer de la lutte contre les invasives à la restauration de la fonctionnalité des habitats) mais aussi d'échelles par la prise en compte des 6 000 ha prioritaires contre les 1000 actuellement gérés. Ce projet a pour objectif de coconstruire avec tous les partenaires (Département, Région, Etat, ONF, Parc national de La Réunion, CIRAD, CBN CPIE Mascarin et l'Université de La Réunion) une stratégie visant donc à long terme, à conserver les milieux les plus préservés et à restaurer la fonctionnalité des milieux plus dégradés. Pour se faire, il a l'ambition de couvrir l'ensemble des domaines, qui comprennent les actions de diagnostic jusqu'à

la construction des programmes d'intervention dans les milieux naturels comme dans les zones d'interfaces, le renforcement des capacités opérationnelles permettant d'avoir les moyens humains et financiers des actions à mener, et la mise en œuvre d'une gouvernance technique mais aussi politique.

La partie connaissance de ce projet intégré est actuellement mise en œuvre par la cellule Recherche & Développement (R&D) ReMiNat (Restauration des Milieux Naturels) depuis septembre 2023 et vise à établir des plans d'actions par massif, définissant l'ensemble des actions à mener pour améliorer leur état de conservation, tout en prenant en compte les interfaces (les espaces du littoral aux Hauts qui impactent les milieux naturels).

Les interfaces sont des espaces qui, à différentes échelles et selon des mécanismes variés, peuvent avoir un effet sur la transformation des espaces naturels.

Ces espaces s'étendent selon un gradient des Bas vers les Hauts de la zone littorale et urbaine à la zone naturelle. Il s'agit donc de comprendre les interactions entre ces interfaces et les zones naturelles, dans l'objectif de définir les actions visant à protéger les milieux naturels de leurs influences.

Les opérations de l'axe 5 de ce projet doivent donc contribuer à :

- Conduire une analyse typologique des interfaces et caractériser ces différents types d'espaces et leurs impacts sur les milieux naturels prioritaires ;
- Mobiliser les partenaires sur la thématique de la gestion des interfaces, afin de construire une stratégie partenariale d'accompagnement et d'intervention pour la gestion de ces espaces ;
- Définir de façon collégiale des plans d'actions visant à limiter les impacts négatifs des interfaces sur les milieux naturels ;
- Accompagner et mettre en œuvre des projets de gestion et de valorisation expérimentaux sur certaines de ces zones.

Finalités du métier / rôle

Le ou la chargé.e de mission « Caractérisation, priorisation et définition des plans d'actions des interfaces » avec l'appui des services SPPN, SAADD et des secteurs du PNRun, a en charge au sein du Parc national de La Réunion de poursuivre la définition des différentes interfaces rencontrées à La Réunion, la caractérisation de leur influence sur les milieux naturels, leur priorisation en fonction de leurs impacts afin ensuite que des plans d'actions puissent être élaborés.

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la chargé.e de mission « Caractérisation, priorisation et définition des plans d'actions des interfaces » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du chef de service, et l'autorité fonctionnelle de la chargée de mission « flore et habitats naturels ».

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) du Parc national et plus particulièrement avec le Service Appui à l'Aménagement et au Développement Durable, mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (CIRAD, Université de La Réunion, DEAL, ONF, Département, CBN CPIE Mascarin, SPL EDDEN, associations gestionnaires d'espaces naturels...).

Missions et activités principales

Le ou la chargé.e de mission aura pour missions, sur la base des premiers travaux réalisés :

- D'identifier les différentes interfaces rencontrées sur des territoires ;
- De proposer une typologie et de caractériser les différents types d'interfaces, en fonction de leur influence sur les milieux naturels ;

- De prioriser les interfaces en fonction de leur impact sur les milieux naturels ;
- De définir des plans d'actions visant à limiter les impacts négatifs sur les milieux naturels (ou à favoriser les impacts positifs) ;
- De proposer des actions expérimentales visant à empêcher ou limiter les influences négatives identifiées ;
- De réaliser une cartographie des acteurs pouvant contribuer à la définition de la typologie ou pouvant contribuer à la mise en œuvre d'actions expérimentales ;
- D'analyser les conditions de gestion et/ou de valorisation de ces zones afin de proposer des actions et méthodes adaptées à chaque typologie ;
- Représenter le Parc national dans les échanges avec les collectivités sur les thématiques le ou la concernant.

Il.elle pourra également :

- Contribuer aux interventions et aux formations, portant sur les thématiques en lien avec son poste ;
- Contribuer à l'élaboration, en lien avec les autres services, des supports de communication pour valoriser les productions du projet ;
- Contribuer à l'élaboration ou la mise à jour des fiches du projet d'établissement en lien avec ses domaines de compétence.

Compétences requises

Une formation de niveau Bac+5 (Ingénieur ou Master) en géographie, écologie, agronomie ou équivalent.

• Savoirs

- Connaissances des interfaces, de leur impact et de leur caractéristique à La Réunion ;
- Connaissances en géographie ;
- Connaissances en écologie et agronomie tropicale ;
- Connaissances des politiques publiques locales en faveur de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de la protection de l'environnement (paysage, milieu naturel) ;
- Connaissance du fonctionnement des instances publiques (aménagement, cadre de vie...) et du monde rural ;
- Connaissance des habitats naturels, des espèces exotiques envahissantes et des enjeux de préservation de la biodiversité insulaire.

• Savoir-faire et savoir-être

- Capacité partenariale ;
- Capacité d'animation et de conduite de projet ;
- Aisance sur le terrain ;
- Aisance rédactionnelle pour des rapports, notes et compte-rendu ;
- Animation de réunions et de groupes de travail ;
- Maîtrise des outils de cartographie et de gestion de base de données ;
- Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
- Rigueur et méthode de travail, respect des procédures et des délais ;
- Diplomatie, sens de l'écoute et aisance relationnelle ;
- Aptitude au travail d'équipe, en mode projet et en contexte multi-partenarial.

Conditions d'accès au poste

- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

La rémunération s'inscrira dans l'enveloppe projet sans qu'elle ne puisse l'excéder. Le calcul de rémunération prendra en compte l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et en référence à la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.
Des déplacements réguliers sur l'ensemble de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr.

Toute candidature transmise à l'adresse indiquée fera l'objet d'un accusé de réception automatique, envoyé à l'adresse électronique de l'expéditeur.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 26/06/2026

Personnes à contacter pour information

- Madame Gwendoline LE LIARD – Responsable du service Préservation des Patrimoines Naturels :
gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr

- Madame Mariana BONET – Responsable du Secrétariat Général
mariana.bonet@reunion-parcnational.fr